



NATIONS
UNIES



Conférence diplomatique de
plénipotentiaires des Nations Unies
sur la création d'une Cour criminelle
internationale

Rome, Italie
15 juin - 17 juillet 1998

Distr.
LIMITEE

A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Corr.2
6 juillet 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION PLENIERE
Groupe de travail sur les questions de procédure

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS DE PROCEDURE

Rectificatif

Article 60, paragraphe 2, troisième ligne

Remplacer les mots "conditions énoncées à l'article 58, paragraphe 1"
par "conditions énoncées à l'article 58 ..." 2/.
